



Règlement

Raid des 3 Vallées 2018



Le club Oloron Ô Bearn Sport Nature organise le 13 et 14 Octobre 2018 la 9ème édition du Raid des 3 Vallées.

Ce Raid est une épreuve individuelle et nécessite une très bonne condition physique et un très bon niveau technique en VTT

Le règlement ci-dessous mentionne toutes les caractéristiques du Raid, cependant l'organisation pourra le modifier ou l'adapter. Les changements étant mentionnés aux concurrents soit avant l'épreuve, soit durant les briefings d'avant course. Tout engagement et participation vaut acceptation du présent règlement.

1- Pour qui :

- L'épreuve est ouverte aux adultes hommes dont l'âge minimum est de 18ans révolus le jour du départ et aux femmes dont l'âge minimum est de 19ans révolus le jour du départ.

Cette épreuve est ouverte aux personnes détentrices d'une licence sportive spécifiant la pratique du **cyclisme en compétition** (FFC, UFOLEP, Triathlon par ex) ou d'un certificat médical mentionnant l'aptitude à la pratique du **VTT en compétition** datant de moins d'un an avant la date du raid

VAE : l'épreuve est ouverte à 20 VAE sur le principe du « premier inscrit=premier servi »

2 – Equipement et Matériel obligatoire :

- les concurrents doivent obligatoirement conserver le même vélo tout au long des 2 étapes
- aucun changement de matériel (roues notamment) n'est autorisé sur le parcours
- 1 casque aux normes en vigueur pour la pratique du VTT
- 1 téléphone, -
- 1 sifflet,
- nécessaire de réparation,
- réserve d'eau d'1 litre minimum
- réserve alimentaire
- 1 couverture de survie,
- 1 coupe vent

Matériel optionnel autorisé et fortement conseillé :

GPS,

Matériel fourni par l'organisation et obligatoirement porté durant le Raid :

Plaque de cadre, puce de chronométrage.

2 - PARCOURS :

- Le Raid mesure approximativement 130km et comporte environ 4600m de dénivelé positif réparti sur 2 étapes :

L'étape 1 pour environ 63km/2400m+ se déroule en Espagne au départ de Sallent de Gallego

L'étape 2 pour environ 60km/2300m+ se déroule en France au départ de Gourette (Aubisque)

- Le parcours est tracé majoritairement en zone de montagne. Il y a donc des zones de portage, de poussage. Les ascensions sont longues et certaines portions de descente peuvent s'avérer très technique.

- En ce sens, les concurrents s'engagent à être pleinement conscients de la longueur et de la difficulté du parcours. **Les classements (avec temps de course) des éditions précédentes sont en ligne sur le site internet de l'épreuve. Ils donnent une indication sur la longueur des étapes.**

- Le parcours est balisé et contrôlé par des ouvreurs 1h avant le passage des coureurs. L'organisation mettra en ligne toutes les informations comportant le tracé, les ravitaillements et les points de contrôles

GPS : nous conseillons fortement d'utiliser cet appareil. L'organisation fournira quelques jours avant le départ la trace GPS du parcours (téléchargement)

- Le tracé pourra être modifié si nécessaire (condition météo, itinéraire dégradé...).

- L'organisation se réserve le droit de stopper les concurrents à certains carrefours compte-tenu de la dangerosité et de la circulation routière à ces endroits.

- L'organisation se réserve le droit de faire mettre pied à terre les concurrents pour franchir certains passages jugés trop dangereux ou exposés.

- **Coupes de virage** : certaines portions du parcours notamment en descente peuvent être matérialisées par de la rubalise continue afin d'éviter les coupes de virages. Des pénalités voir une disqualification seront appliquées par le jury de course pour tout manquement constaté par un commissaire ou rapporté par au minimum 2 concurrents.

3- RAVITAILLEMENTS :

Il y aura 2 ravitaillements complets sur chacune des 2 étapes. (Des points d'eau naturels vous seront indiqués en plus de ces ravitaillements)

Ils seront pourvus en eau, coca, fruits frais, fruits secs, pain d'épice, cake, gâteaux salés, etc...

Un buffet de fin de raid (dimanche) est compris dans l'inscription ainsi qu'une collation « tapas » en fin de première étape à Sallent de Gallego

Dans un souci d'équité et d'encouragement à l'autonomie, toute assistance (ravitaillement solide et liquide, vêtements) autre que mécanique est totalement interdite sur le parcours

4- SECURITE :

- Le Raid est encadré par une équipe de secouristes et de médecins mobiles sur chacune des étapes.

- Sur le parcours, des bénévoles seront présents pour assurer différentes missions (ravitaillement, sécurité carrefours et points dangereux...). Ils seront équipés de moyen de communication et pourront signaler tout abandon ou déclencher les secours si besoin.

- Des portes horaires seront communiquées aux concurrents. Ces portes horaires sont calculées de façon à ce que plus aucun participant ne soit sur le parcours après 16h00. Les bénévoles présents sur ces points auront toute autorité pour stopper et mettre hors course les participants hors délais. Ils seront invités à rallier l'arrivée par la route et donc soumis au code de la route.

- La sécurité ne pouvant être assurée à tous les carrefours par l'organisation, il est obligatoire de respecter le code de la route.

5 - INSCRIPTION :

- Le nombre de concurrents est limité à 250 toutes catégories confondues.

- Les tarifs d'inscription sont indiqués sur le site internet www.raid3vallées-naturalaine.fr

- Le paiement se fait en ligne via la plateforme d'inscription www.pyrenees-chrono.fr .

- Tout engagement vaut acceptation du présent règlement

- La liste des inscrits sera visible sur le site internet www.pyrenees-chrono.fr

- La date limite d'inscription est fixée au 15 septembre 2018 si le quota n'est pas atteint avant cette date

6 - CHRONOMETRAGE / PENALITES :

- CHRONOMETRAGE :

Seuls les participants réalisant les deux étapes seront classés

L'épreuve sera chronométrée à l'aide d'un système électronique et par puce électronique. Des pointages électroniques garantiront le passage sur l'itinéraire prévu.

Des portes horaires seront mises en place, tout concurrent arrivant hors limite sera stoppée et invité à rejoindre l'arrivée par voie routière par ses propres moyens.

- PENALITES :

- L'absence du matériel obligatoire sur le circuit : 15mn de pénalité.
- Le parcours comporte un certain nombre de points de contrôle. Il est obligatoire de pointer tous ces CP.
 - Chaque pointage manqué : 1H de pénalité.
- L'absence du port de casque : mise hors course.
- Absence d'un des autres matériels obligatoire : 15mn de pénalité
- Les manquements majeurs à la charte ecolabel entraîneront des pénalités de 1 heure:
 - Abandon de déchets sur le circuit.
 - Non respect des troupeaux et des zones sensibles.
 - Refus manifeste de participer au tri des déchets pendant l'épreuve
- La mise hors course pourra être décidée par l'organisation pour:
 - Non respect des règles de sécurité.
 - Progression en dehors du tracé prévu.
 - **Assistance alimentaire sur le parcours**
 - **Attitude non respectueuse envers un bénévole**

- CLASSEMENTS :

Le classement récompensera les catégories suivantes (les prix ne seront pas cumulatifs) :

- **Classement scratch**
- 3 premiers espoirs Masculin (19 à 22ans)
- 3 premiers séniors Masculin (23 à 40 ans)
- 3 premiers masters Masculin (40ans et plus)
- 3 premières filles (18 ans et plus)

7 - TARIF ET PRESTATIONS :

Les tarifs d'inscriptions et des diverses options sont indiqués sur le site internet de l'épreuve ainsi que sur la plateforme Pyrénées-chrono.

8 – ASSURANCES

Responsabilité civile : l'organisation souscrit une assurance responsabilité civile pour l'organisation et l'ensemble des concurrents et pour la durée de l'épreuve.

Assurance Individuelle Accident : l'organisation ne souscrit pas de contrat d'assurance individuelle accident pour chacun des participants. L'Individuel Accident couvre l'assuré contre les dommages corporels dont il est victime. Pour les autres licenciés, charge à eux de vérifier auprès de leur fédération qu'ils sont bien couverts.

Notre devoir d'information nous oblige à vous conseiller de souscrire auprès de l'assureur de votre choix une assurance individuelle accident

Couverture sociale / Carte Européenne : nous conseillons vivement aux participants de faire une demande de Carte de Sécu Européenne. C'est gratuit et ça évite de faire l'avance en cas d'hospitalisation en Espagne.

9 - ANNULATION :

Pour toute annulation avant le 20 Aout 2018, les frais d'inscription seront intégralement et uniquement remboursés contre présentation d'un certificat médical. Passé cette date et jusqu'au 15 Septembre 2018, l'organisation retiendra 50% de la somme contre présentation d'un certificat médical.

Après le 15 Septembre 2018, aucun remboursement ne sera effectué.

L'organisation engage de gros frais afin de présenter une épreuve attractive aussi au niveau du tarif. Ces conditions de remboursement ne sont donc pas négociables.

10 - PROGRAMME :

Le programme du raid est disponible sur le site www.raid3vallées-naturlaine.fr

11 - DROIT A L'IMAGE :

En acceptant ce règlement vous acceptez la publication de vos photos ou images prise durant le raid. Vous pouvez refuser, dans ce cas vous joindrez à votre bulletin d'inscription un courrier le précisant.